

PRÉAMBULE

L'enseignement clinique dispensé aux étudiants du deuxième cycle repose sur l'acquisition préalable de connaissances bio-cliniques et sémiologiques de l'homme normal et des grands processus des altérations de l'état normal. La progression exponentielle des connaissances impose des choix et conduit à rejeter toute idée d'exhaustivité dans le programme de deuxième cycle. L'évolution rapide des connaissances rendrait vaine une tentative de cet ordre. Le deuxième cycle des études médicales a pour objectif l'acquisition des compétences cliniques et thérapeutiques et de capacités d'adaptation permettant aux étudiants d'exercer les fonctions hospitalières du troisième cycle et d'acquérir les compétences professionnelles de la filière dans laquelle ils s'engageront. En fin de deuxième cycle, tous les étudiants doivent avoir assimilé l'organisation du système de santé et une démarche de santé publique ; les principaux processus anatomo-physio-pathologiques ; l'examen somatique et les principaux gestes techniques ; les pathologies les plus fréquentes, leurs procédures diagnostiques, leurs thérapeutiques et leurs préventions ; la démarche médicale en fonction de la prévalence, de la gravité et des possibilités thérapeutiques ; la gestion des urgences les plus fréquentes ; la maîtrise des outils de la relation et de la communication.

Il est tout aussi essentiel que les étudiants soient aptes à informer les patients et leurs familles en termes simples et compréhensibles, pour mieux les associer aux décisions qui les concernent. Les modalités d'enseignement doivent favoriser le développement de l'auto-apprentissage contrôlé et de l'interdisciplinarité. Elles feront appel aux différentes méthodes d'apprentissage à partir de problèmes de santé. Elles comportent des séminaires, des conférences de synthèse, des enseignements par petits groupes avec développement des nouvelles technologies éducatives. L'acquisition de ces objectifs repose, dans toute la mesure du possible, sur l'intégration et la

cohérence des enseignements théoriques et des stages hospitaliers regroupés en pôles selon des modalités déterminées par chaque conseil d'unité de formation et de recherche. Les enseignements ne cherchent pas à couvrir l'ensemble des champs disciplinaires, mais considèrent comme essentiel ce qui est fréquent ou grave ou constitue un problème de santé publique et ce qui est cliniquement exemplaire. Il revient en particulier aux enseignants de spécifier et de différencier ce qui appartient au deuxième cycle de ce qui relève du troisième cycle des études médicales, au cours duquel est acquise la professionnalisation.

LA DEMARCHE PEDAGOGIQUE DU COLLEGE DES ENSEIGNANTS DE MEDECINE VASCULAIRE

Le Collège des Enseignants de Médecine Vasculaire (CEMV) en synergie avec le Collège de Chirurgie Vasculaire s'est inscrit dans l'esprit de la réforme du deuxième cycle des études médicale et a rédigé un polycopié national pour simplifier les efforts des étudiants dans leur démarche à apprendre dans des ouvrages de qualité.

Les sujets du module 9 : **Athérosclérose, Hypertension, Thrombose** ainsi que les autres sujets de pathologie vasculaire de la réforme du 2^o cycle constituent un thème transversal habituellement enseigné par plusieurs disciplines de spécialités. Le **Collège de Chirurgie et Médecine Vasculaire** a pris l'avis de certains autres collèges d'enseignants comme le Collège des Enseignants de Néphrologie pour la question N° 134 : Néphropathie vasculaire.